

La Provence

ÉCOLES

Les directeurs tirent la sonnette d'alarme

Leur mécontentement n'est pas nouveau. Simplement, il a atteint un nouveau seuil d'exaspération. Les directeurs et directrices d'écoles ont le sentiment aujourd'hui de ne plus pouvoir exercer correctement leur métier. "Depuis dix ans, nos missions ont changé, assure l'un d'entre eux, d'un air dépité. Il faut complètement repenser le système." Hier, le syndicat Unsa leur a donné la parole à Marseille pour qu'ils témoignent de ce malaise devenu cauchemar récurrent, un mal-être qu'ils vivent au quotidien.

"Nous n'avons pas de secrétariat, plus personne pour ouvrir le portail, les tâches administratives sont énormes et les contraintes en matière de sécurité de plus en plus lourdes, en parallèle il nous faut assurer notre travail d'enseignant, détaille Brigitte Apotheloz-Selles, de l'école primaire Ruffi. Si on veut exercer normalement notre mission, il nous faut déplacer nos horaires de travail." A savoir, venir travailler sur leurs jours de repos. "Nous sommes toujours



Hier, les directeurs d'école ont témoigné de leur malaise.

dans l'urgence, obligés de répondre à une question importante avant une autre question", martèle un autre chef d'établissement marseillais. La suppression des aides administratives aux directions d'écoles a été le coup de grâce aux agendas déjà chargés des enseignants-directeurs. Ce

ras-le-bol met en lumière des responsabilités énormes dans des écoles comptant parfois plus d'élèves que certains collèges. En rappelant, au passage, que les principaux des collèges sont justement épaulés dans leur travail par une série de postes d'encadrement (principal adjoint, etc.) qui leur sont dédiés. Une "mission flash" a été confiée cet été par la commission des affaires culturelles et de l'éducation à deux députées sur les directeurs d'école. Cécile Rilhae, élue du Val-d'Oise (La République en marche) et Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube (Les Républicains) ont été chargées de réfléchir sur les fonctions et l'exercice des directeurs d'école dans le premier degré. Des propositions, visant à leur apporter un véritable statut, une reconnaissance et des moyens leur permettant d'accomplir dignement leur travail à multiples facettes, ont été énoncées. Sans qu'on soit sûr qu'elles auront pu recevoir une écoute attentive en haut lieu.

Ph.F.